



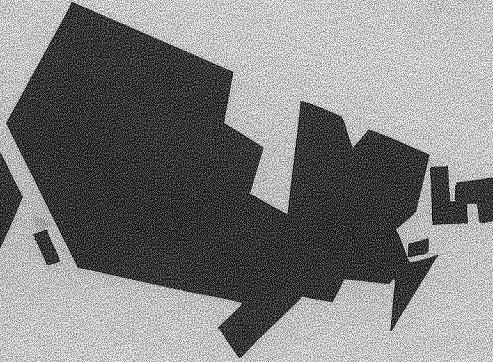
Environnement
Canada

Environment
Canada

Direction générale
des terres

Lands
Directorate

L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA



POTENTIEL DES TERRES À DES FINS RÉCRÉATIVES

RAPPORT SOMMAIRE

l'Inventaire des terres du Canada

Rapport N° 14

1978

POTENTIEL DES TERRES A DES FINS RECREATIVES

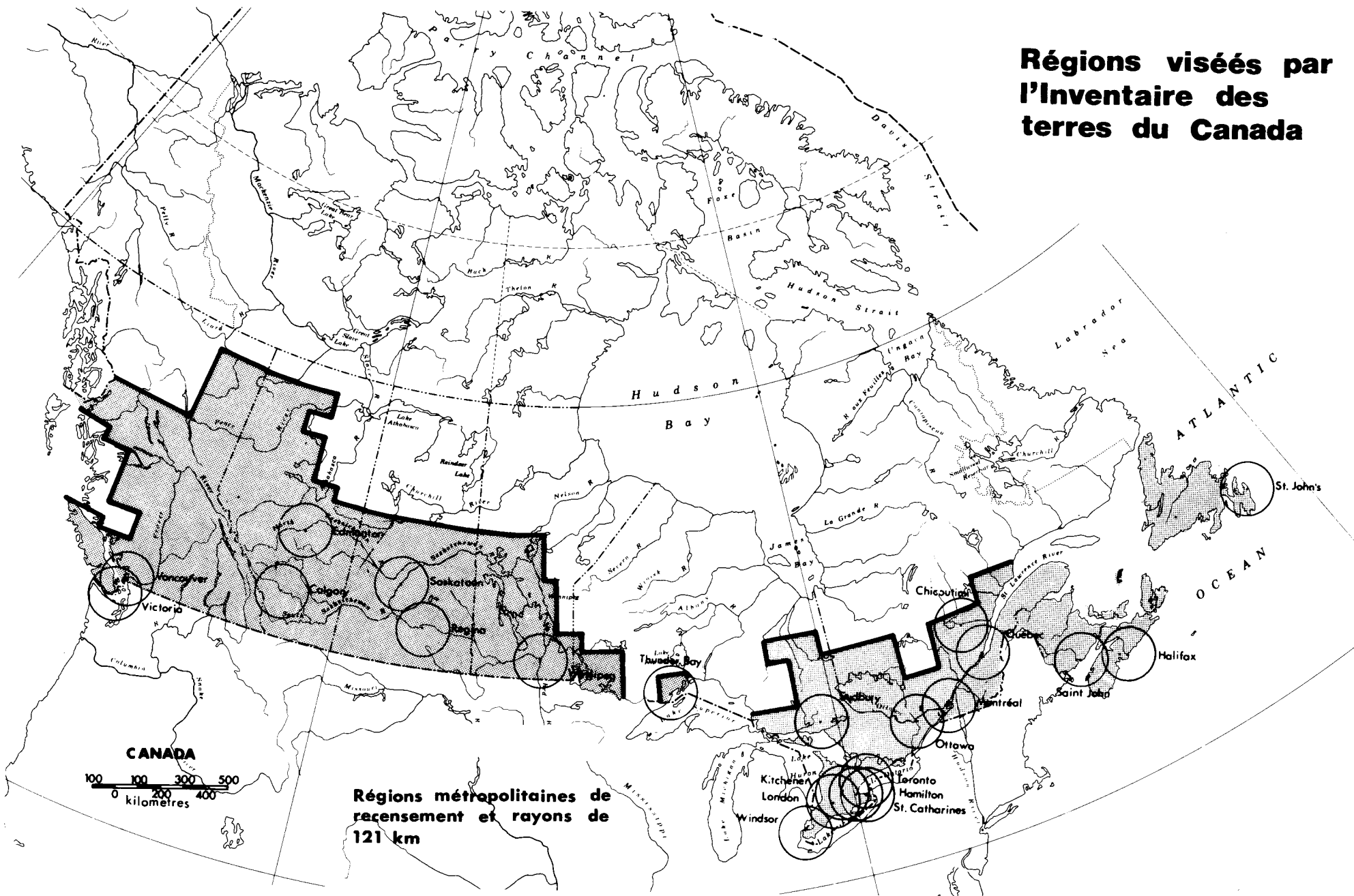
Des statistiques

Dans le cadre du programme de l'Inventaire des terres du Canada, environ 570 000 kilomètres de rivage compris à l'intérieur de la zone inventoriée de 2,5 millions de kilomètres carrés ont été répertoriés en fonction de leurs aptitudes récréatives. Seulement 3% de ce total ont mérité la cote de classe 1, qui désigne la plus forte valeur récréative. Ces rivages de première classe sont répartis inégalement entre les provinces: l'Ile-du-Prince-Edouard en compte 313 kilomètres et le Nouveau-Brunswick seulement 24. Ces écarts influent sur l'ampleur et le genre des possibilités de récréation dans chaque province, ce qui régit l'affectation des terres à des fins récréatives et autres.

Les trois premières classes regroupent les quelque 85 000 kilomètres de rivage qui offrent de fortes possibilités de récréation. Géographiquement, ces terres se trouvent souvent assez loin des grands centres métropolitains. Ainsi dans un rayon de 121 kilomètres autour des villes, soit dans le périmètre d'utilisation quotidienne, la longueur globale des sections de rivage varie beaucoup. A Vancouver, par exemple, il s'en trouve 2 100 kilomètres, contre 500 à Toronto et 80 à Saskatoon.

Voilà le genre d'information qu'il est possible de tirer de l'Inventaire des terres du Canada grâce au système d'information géographique. Vous trouverez en plus ici une description de certains aspects du secteur des ressources récréatives de l'Inventaire, autre facette de l'immense potentiel de la banque d'information que constituent, ensemble, l'Inventaire et le système d'information géographique. Nous présentons l'essentiel des données nationales et illustrons certaines implications quant à l'aménagement du territoire. Bien entendu, les applications des données sur le potentiel récréatif sont plus nombreuses. De plus, lorsqu'il s'agit d'analyser en profondeur un problème d'affectation des ressources, il peut être profitable de puiser des renseignements dans les autres secteurs de l'Inventaire pour faciliter la préparation et l'évaluation des plans et directives d'utilisation des terres.

Régions visées par l'Inventaire des terres du Canada



CANADA

0 100 200 300 400 500
kilomètres

Régions métropolitaines de
recensement et rayons de
121 km

Rappel historique

L'Inventaire des terres du Canada a été entrepris à titre de programme conjoint fédéral-provincial en 1963, dans le but d'évaluer et de cataloguer l'aptitude naturelle et les modes d'utilisation des terres comprises dans les régions habitées du Canada. L'Inventaire embrasse un territoire de quelque 2.5 millions de kilomètres carrés et englobe l'île de Terre-Neuve, les provinces de l'Atlantique et les régions habitées du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest (carte 1). Les terres exclues de l'Inventaire sont celles dont l'aptitude récréative est limitée du fait du climat, de leurs particularités topographiques et de la nature du sol. Cependant il peut y exister des caractéristiques physiques au potentiel récréatif élevé, qui n'ont pas été prises en compte ici.

Pris globalement, le programme de l'Inventaire consiste à évaluer et à représenter cartographiquement les possibilités qu'offrent les terres pour l'agriculture, l'exploitation forestière, les activités récréatives, la conservation de la faune (sauvagine et ongulés) et leurs modes d'utilisation actuelle. Chaque province a répertorié les terres de son territoire selon le système de classification mis au point par les ministères provinciaux et fédéraux chargés de la mise en valeur des ressources. Les données sur le potentiel récréatif sont tirées en partie des études podologiques et géologiques et, surtout, de l'interprétation des photographies aériennes et des résultats d'études menées sur le terrain.

Une innovation

Afin de faciliter l'exploitation des données dans l'aménagement du territoire et les études sur les ressources, on a créé une banque de données mécanographiques et mis au point un système d'analyse, qui s'intègrent au programme de l'Inventaire. Il s'agit du système d'information géographique du Canada, qui sert à reproduire numériquement les données de l'Inventaire et d'autres sources à des fins d'analyse. Outre celles de l'Inventaire, la base comprend des données complémentaires. A l'heure actuelle il existe dix ensembles de données; aux six secteurs originaux de l'Inventaire s'ajoutent: les rivages et plans d'eau, les bassins hydrographiques, les secteurs de recensement et les régions administratives. Le présent rapport fait appel à

trois ensembles: L'aptitude récréative exprimée selon des classes, des sous-classes et l'étendue; les rivages et plans d'eau offrant des données sur l'étendue des rivages; les régions administratives livrant une ventilation à l'échelle des provinces. Une annexe expose les bases du système de classification et explique les classes et sous-classes employées.

L'utilisation d'autres ensembles de données avec ceux de l'Inventaire permet aux planificateurs, aux gestionnaires et aux chercheurs de déceler les conflits possibles dans l'utilisation des terres et d'ébaucher des régimes d'affectation qui tiennent compte de la demande dans les secteurs des loisirs, de la foresterie, de l'agriculture et de la faune.

Les renseignements et les tableaux portent principalement sur un des points de l'Inventaire en regard de l'aptitude récréative, le rivage. Souvent, les problèmes de protection et d'aménagement des ressources récréatives ont trait aux régions riveraines, qu'il s'agisse de fournir des installations aux usagers ponctuels, d'évaluer la capacité d'exploitation des rivages ou d'établir le régime d'exploitation.

Terres aptes à la récréation : quantité et distribution

Seulement 0.05% des terres couvertes par l'Inventaire offrent de très fortes possibilités pour la récréation extérieure (classe 1). Au total 2.38% des terres visées offrent des possibilités pour le moins modérément fortes à ce poste. Ce total représente 5.8 millions d'hectares ou, à peu près, l'ensemble des terres de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île-du-Prince-Édouard (tableaux 1 et 2). Par contre, les terres offrant des possibilités modérées ou faibles (classes 4, 5, 6 et 7) équivalent, pour la superficie globale, à la Colombie-Britannique, aux Prairies, à l'Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, et à Terre-Neuve (l'île) réunis.

La quantité limitée et la répartition inégale des terres possédant les meilleures valeurs récréatives posent bien des problèmes. Dans les régions pauvres sur ce plan, chaque site est important et ceux possédant une valeur récréative moindre sont exploités si la demande est le moins forte. À l'opposé, les régions riches connaissent d'autres problèmes reliés au tourisme et aux répercussions économiques et sociales de celui-ci dans la région.



Fig. 1: La plage Cavendish, à l'île du Prince Édouard, répond aux critères de la classe IS*BLK parce qu'elle convient aux loisirs et au camping organisé et possède des caractéristiques topographiques uniques (dunes). Le terrain rocailleux de l'arrière-plan est de classe inférieure 2S*VRK car le rivage se prête à moins d'utilisations; toutefois, il se prête à l'observation et au camping organisé et recèle des formations rocheuses intéressantes.



Fig. 2: Cette plage de la baie Trout River, à Terre-Neuve, répondrait aux critères de la classe 1 mais elle n'est que moyennement exposée et l'eau y est extrêmement froide. Elle appartient donc à la classe 3S*PBQ — destinée au modèle paysager culturel, aux loisirs et à la diversité topographique.

Rivage: longueur, quantité et répartition

Etant donné que beaucoup d'activités récréatives d'extérieur pratiquées au Canada ont pour cadre les zones riveraines, la longueur du rivage traduit assez bien le potentiel récréatif. Comme nous l'avons déjà signalé, seulement 0.3% des rivages répertoriés se retrouvent dans la classe 1 et seulement 15% ou 85 000 kilomètres dans les trois premières classes (tableau 3)

La répartition des secteurs riverains à grande valeur récréative est très inégale au Canada, d'où l'existence de problèmes et de conflits. Une étude poussée de la distribution permettrait d'illustrer les problèmes et conflits éventuels de l'affectation de la ressource foncière.

Sous-classes importantes

Les sections de rivage appartenant aux classes offrant les plus fortes possibilités se retrouvent, en gros, dans trois sous-classes. La première sous-classe, celle des zones propres à la baignade, au logement et à la navigation de plaisance réunit 78.8% des sections de rivage des classes 1 à 3; la répartition selon des sous-classes varie toutefois beaucoup entre les régions et les provinces. Ainsi, seulement 34% des rivages des premières classes en Colombie-Britannique se retrouvent dans ces trois sous-classes. Les sections de rivage appartenant à la première sous-classe, (propres à la pêche à la ligne, au camping, à la navigation en eau profonde, à l'observation de la faune des zones humides) représentent 64% du reste. Par ailleurs, plus de 95% des sections de rivage des premières classes en Ontario sont regroupés dans les premières sous-classes de baignade, logement et navigation de plaisance (tableau 4).

Les organismes de planification tiennent compte de ces différences à l'échelle provinciale. Ainsi les régions pauvres en rivage permettant la baignade peuvent supporter d'autres activités; en y aménageant par exemple des voies d'accès pour la mise à l'eau des bateaux, des pistes de ski, des sentiers pour l'observation de la nature et de la faune. Les renseignements que fournit le système de classification en sous-classes permettent de donner une orientation régionale aux activités récréatives. L'information additionnelle que fournissent les 2^e et 3^e sous-classes peut s'avérer utile à condition d'en faire une interprétation prudente. La diversité des types de terres, offrant de nombreuses possibilités pour des activités récréatives, est en elle-même une ressource dans le contexte récréatif.

Accessibilité

Les possibilités de récréation dépendent dans une grande mesure de la quantité des sections de rivage aux fortes possibilités se trouvant à portée des habitants de grands centres urbains du Canada. Dans un rayon de 161 kilomètres des 22 régions métropolitaines de recensement (1971) 0.43% ou 987 kilomètres de rivage sont de la première classe et 17.3% soit 40 000 kilomètres des classes 1, 2 et 3. Il est intéressant de noter que, de toutes les zones riveraines de classe 1 (1600 kilomètres) identifiées, plus de la moitié, soit 987 kilomètres, se retrouve dans un rayon de 161 kilomètres des 22 régions métropolitaines de recensement. Statistiquement parlant, la population des grandes villes a donc accès à un réservoir assez vaste de sections de rivage à forte valeur récréative. La distribution de ces sections est toutefois inégale: Ottawa en compte 150 kilomètres contre aucun pour Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et Chicoutimi (Québec) (tableau 5).

Utilisation quotidienne

Dans un rayon de 121 kilomètres autour des régions métropolitaines de recensement, soit le secteur d'utilisation récréative quotidienne, la quantité de sections de rivage associées aux premières sous-classes de baignade, logement et navigation de plaisance, varie beaucoup selon les régions. C'est la R.M.R. d'Ottawa-Hull qui offre le plus de sections de rivage de la première classe, permettant la baignade, soit 78 kilomètres. Pour le total des sections des trois premières classes et des sous-classes retenues, les villes se classent comme suit: Sudbury (4 307 kilomètres), Ottawa-Hull (3 277), Montréal (1 387), et Québec (1 207). Chez les villes jouissant de rivages restreints, Calgary montre 52 kilomètres et Saskatoon 54. Pour chaque région, la planification est fonction de la demande et des ressources disponibles (tableaux 6 et 7).

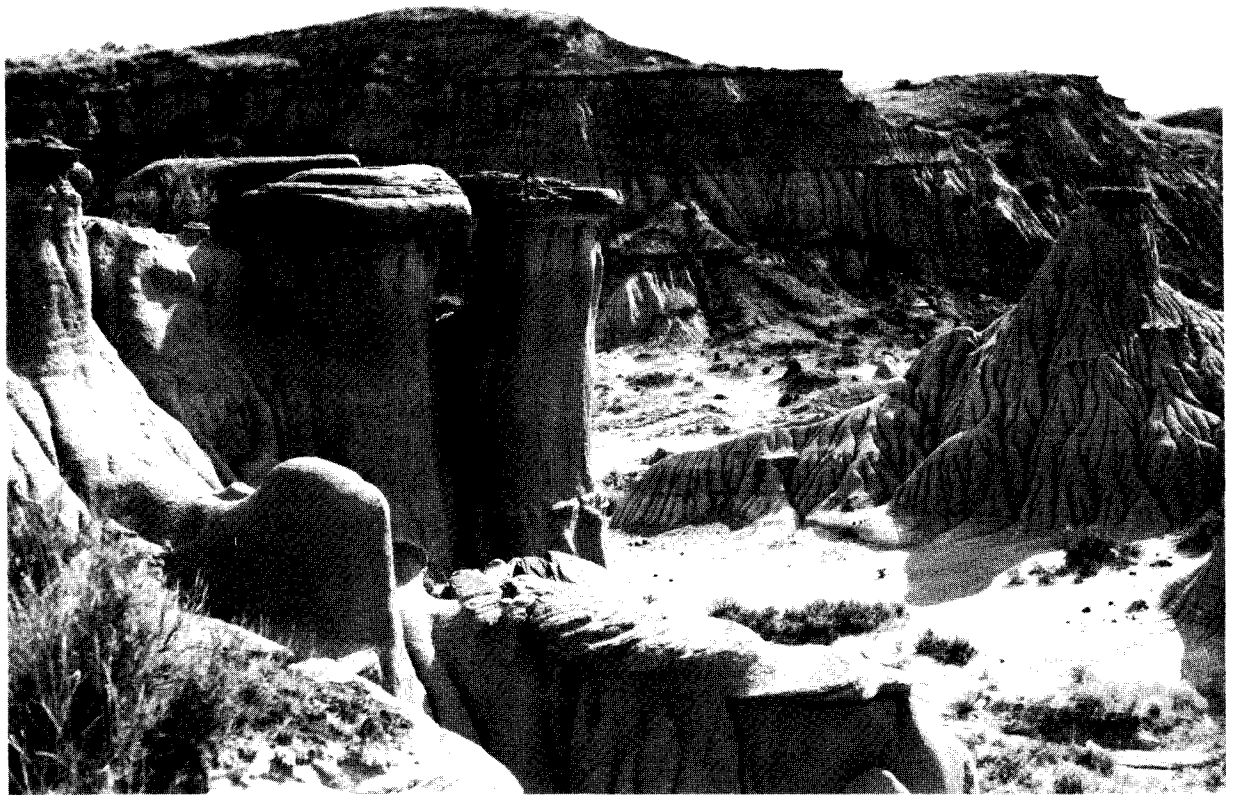
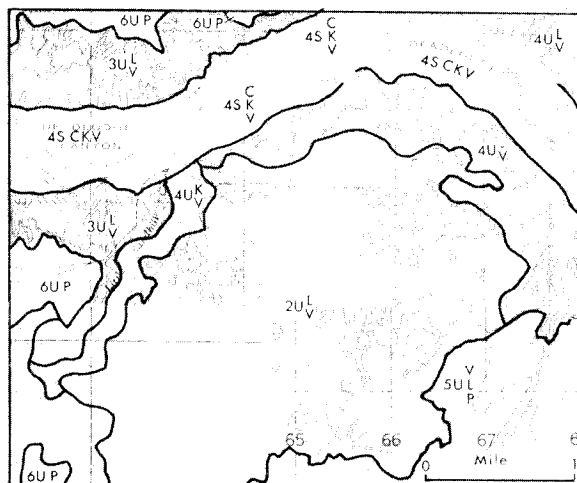


Fig. 3: Le parc provincial Dinosaur, près de Brooks, en Alberta, est classé 2U*LV. Les «badlands» et les demoiselles sont concentrés dans cette région qui est très connue pour ses fossiles de dinosaures. La diversité topographique et les nombreuses possibilités d'observation justifient le sigle V.



*Les lettres S et U qui suivent le type de classe sont destinées à distinguer, pour les besoins de l'ordinateur, les unités de rivage des unités des terres intérieures, sur les cartes à l'échelle 1:50,000. Elles n'indiquent pas, par conséquent, des sous-classes.

Ventilation régionale des classes de possibilité

La ventilation des rivages aux possibilités fortes, modérées ou faibles est très inégale à l'échelle régionale. Ainsi, la région des Prairies, qui possède plus de 26% de tous les rivages répertoriés, voit seulement 6.5% de ses ressources riveraines dans les premières classes. A l'inverse, la région du Centre, qui possède 42.4% de tous les rivages répertoriés, retrouve 21.3% de ceux-ci dans les classes 1, 2 et 3. Les écarts de qualité façonnent en quelque sorte les problèmes d'aménagement du territoire propres aux diverses régions du Canada (tableau 8).

Concentrations régionales

Les rivages aux possibilités récréatives fortes se retrouvent souvent concentrés dans certaines régions. C'est le cas à l'Ile-du-Prince-Edouard où l'on trouve 313 kilomètres de rivage de la classe 1 se prêtant à la baignade, soit 77% du total pour la région de l'Atlantique (tableau 4). La phénomène se répète à divers endroits au Canada. Les concentrations régionales de sites à forte valeur récréative sont souvent associés à un amalgame de sous-classes qui révèle une grande variété de possibilités récréatives. La vallée de la rivière Qu'appelle, par exemple, où les rivages à forte valeur récréative sont relativement peu nombreux, offre quand même beaucoup de possibilités de récréation et constitue par le fait même un centre d'intérêt pour la population locale.

Ces concentrations ont de bons et de mauvais côtés. Si elles favorisent beaucoup l'industrie touristique, elles suscitent des problèmes de partage des ressources entre les divers utilisateurs. Citons le cas de l'Ile-du-Prince-Edouard, où la demande pour les rivages pittoresques à des fins de villégiature par les gens de l'extérieur pourrait excéder l'offre considérablement, ce qui se traduirait par une baisse de l'aptitude récréative de la région pour les autres genres d'activités de loisir pratiquées par les insulaires ou les touristes.

Bien que le secteur des ressources récréatives renferme une foule de renseignements, il faudra faire appel à l'information des autres secteurs de l'Inventaire pour réaliser des études en profondeur des problèmes d'aménagement du territoire. La présente étude n'offre qu'une interprétation possible des données recueillies.

La Division du Système de données sur les terres du Canada de la Direction générale des terres offre au prix coûtant des services aux usagers qui comprennent l'analyse et l'interprétation de données sur les terres. Le Système d'information géographique du Canada peut traiter toutes les données de l'Inventaire des terres du Canada et d'autres renseignements qui peuvent intéresser les usagers. L'analyse peut se faire en fonction de limites territoriales politiques, régions géographiques ou zones visées par des projets spéciaux tels que les corridors de transport. Pour de plus amples informations, s'adresser au chef de la Division du Système de données sur les terres du Canada

Système d'information géographique du Canada
Direction générale des terres
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0E7



Fig. 4: Cette série de chutes sur le ruisseau Sukunka, près de Dawson Creek en Colombie-Britannique, appartient à la classe 2U*FVA réservée aux chutes d'eau ainsi qu'aux possibilités d'observation et de pêche sportive. Les collines situées à l'arrière-plan appartiennent à une classe inférieure, 5U*OQV, à cause des possibilités récréatives plus considérables et plus générales de l'endroit.

TABLEAU 1

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

VENTILATION DES TERRES REPERTORIEES PAR PROVINCE

Province	(1) Superficie totale		Terres classées selon leurs aptitudes récréa- tives(2)	Pourcentage de la super- ficie totale classé selon les aptitudes récréatives
	(kilomètres carrés)	(hectares)		
Terre-Neuve	370 472	37 040 644	10 164 542	27,5
Ile-du-Prince-Edouard	5 630	562 893	561 838	99,8
Nouvelle-Ecosse	52 961	5 295 084	5 291 405	99,8
Nouveau-Brunswick	71 448	7 143 493	7 138 202	99,9
Québec	1 356 745	135 650 404	28 694 624	21,2
Ontario	891 164	89 100 599	27 527 757	30,9
Manitoba	548 476	54 837 866	21 631 355	39,5
Saskatchewan	570 249	57 104 807	36 996 939	64,8
Alberta	644 367	64 425 267	48 052 466	74,6
Colombie-Britannique	930 497	93 033 141	60 014 501	64,5
Yukon	531 826	53 173 115	--(3)	--
Territoires du Nord-Ouest	3 246 279	324 570 249	--(3)	--
CANADA	9 220 114	921 847 524	246 073 629	26,7

(1) Les superficies des provinces sont tirées de l'Annuaire du Canada de 1974 à l'exception de celles de l'I.-P.-E., de la N.-E. et du N.-B., qui proviennent de l'Inventaire des terres du Canada.

(2) Les données sur les terres répertoriées appartenant aux classes 1 à 7 et sur celles non classées mais comprises dans les secteurs de l'Inventaire proviennent des données provinciales existantes en date de février 1977. Elles couvrent entièrement le secteur considéré de l'inventaire.

Ce secteur de l'inventaire touche un territoire qui ne correspond pas toujours à celui ouvert par les autres secteurs tels que l'agriculture. Les différences entre la superficie totale et la superficie répertoriée sont imputables aux écarts dans la superficie répertoriée dans chaque secteur ou aux variations dans le mesusage et dans le total des superficies des régions.

(3) Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont exclus de l'Inventaire des terres du Canada.

Remarque: Les mesures, d'abord anglaises, ont été converties au système métrique; 1 mille carré - 2,5899 kilomètres carrés; 1 acre - 0,4047 hectares; 1 kilomètre carré - 0,3861 mille carré; 1 hectare - 2,471 acres.

TABLEAU 2

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Superficie des terres selon les classes de possibilité par province

Province	Terres visées par l'I.T.C. non classées							Totaux	
	1	2	3	4	5	6	7		
	(hectares)								
Terre-Neuve	6 083	74 035	518 381	876 359	3 568 969	4 764 818	273 312	82 585	10 164 542
Ile-du-Prince-Edouard	10 811	6 952	50 698	56 577	111 885	278 772	41 022	5 121	561 838
Nouvelle-Ecosse	639	11 103	63 389	315 924	1 135 313	3 158 395	429 886	176 756	5 291 405
Nouveau-Brunswick	930	23 962	112 624	34 004	2 587 164	3 368 522	538 907	159 089	7 138 202
Québec	38 248	245 005	1 474 800	2 384 394	7 101 426	16 792 329	571 407	86 935	28 694 624
Ontario	41 004	123 890	1 248 974	3 841 605	5 485 047	15 582 556	932 022	272 659	27 527 757
Manitoba	2 294	19 890	156 756	960 679	3 331 637	10 619 122	2 824 189	2 716 788	21 631 355
Saskatchewan	7 269	15 687	242 024	1 165 193	9 042 761	24 341 366	1 548 782	633 857	36 966 939
Alberta	5 344	27 663	126 807	2 771 534	22 426 927	19 461 612	1 056 645	2 175 934	48 052 466
Colombie-Britannique	18 612	161 339	1 028 429	4 731 590	13 944 559	36 269 084	3 286 814	574 074	60 014 501
CANADA	131 234	709 526	5 022 962	17 450 859	68 735 688	134 636 576	12 502 986	6 883 798	246 073 629
Pourcentage de la superficie totale	,05	,29	2,04	7,09	27,93	54,71	5,08	2,30	100,00

(1 hectare = 2,471054 acres)

TABLEAU 3

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Etendue des rivages selon les classes de possibilité par province

Province	1	2	3	4	5	6	7	Terres visées par l'I.T.C. non classées	Totaux
	(kilomètres)								
Terre-Neuve	90	887	5 422	11 218	19 668	25 542	2 700	890	66 417
Ile-du-Prince-Edouard	313	178	812	382	430	244	116	49	2 524
Nouvelle-Ecosse	32	265	1 140	5 467	7 417	7 428	1 489	800	24 038
Nouveau-Brunswick	24	149	1 673	3 911	2 576	1 494	937	246	11 010
Québec	258	2 220	24 649	36 547	27 237	17 780	831	559	110 081
Ontario	333	1 896	22 371	63 671	30 792	12 128	479	991	132 661
Manitoba	54	484	3 293	10 250	17 190	9 863	4 903	14 217	60 254
Saskatchewan	81	210	3 708	9 131	14 799	10 059	1 054	1 262	40 304
Alberta	76	220	1 518	13 912	24 694	6 377	527	1 624	48 948
Colombie-Britannique	347	1 782	10 698	26 055	26 927	6 843	1 956	867	75 475
CANADA	1 608	8 291	75 284	180 544	171 730	97 758	14 992	21 505	571 712
Pourcentage du Total	,28	1,45	13,17	31,58	30,04	17,10	2,62	3,76	100,00

(1 kilomètre = 0,6213712 mille)

TABLEAU 4

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Sections de rivage appartenant aux classes 1 à 3; premières sous-classes:
baignade, logement, navigation de plaisance; par province

Province	Classe	Longueur totale	Sous-classes ¹			Longueur totale (sous- classes)	Total sous- classes en % de long. totale de classes
			Baignade	Logement	Navigation de plaisance		
Kilomètres							
Terre-Neuve	1	90	35	-	30	65	72,2
	2	887	210	188	179	577	65,7
	3	5 422	1 252	650	608	2 510	46,2
	Total	6 399	1 497	838	817	3 152	49,3
Ile-du-Prince- Edouard	1	313	313	-	-	313	100,0
	2	178	128	13	19	160	89,8
	3	812	106	157	434	697	85,8
	Total	1 303	547	170	453	1 170	89,8
Nouvelle-Ecosse	1	32	30	-	-	30	93,7
	2	265	262	-	-	262	98,8
	3	1 140	549	439	14	1 002	87,8
	Total	1 437	841	439	14	1 294	87,8
Nouveau-Brunswick	1	24	24	-	-	24	100,0
	2	149	124	7	-	131	87,9
	3	1 673	306	853	50	1 209	72,2
	Total	1 846	454	860	50	1 364	73,9
Québec	1	258	252	-	-	252	97,6
	2	2 220	1 921	184	1	2 106	94,8
	3	24 649	1 682	21 303	13	22 998	93,3
	Total	27 127	3 855	21 487	14	25 356	96,5
Ontario	1	333	319	-	-	319	95,7
	2	1 896	1 139	448	8	1 595	84,1
	3	22 371	2 222	19 348	31	21 601	96,5
	Total	24 600	3 670	19 796	39	23 515	95,6
Manitoba	1	54	52	-	1	53	98,1
	2	484	303	38	-	341	70,4
	3	3 293	424	1 147	61	1 632	49,5
	Total	3 831	779	1 185	62	2 026	52,9

TABLEAU 4 (Suite)
APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Sections de rivage appartenant aux classes 1 à 3; premières sous-classes:
baignade, logement, navigation de plaisance; par province

Province	Classe	Longueur totale	Sous-classes ¹			Longueur totale (sous-classes)	Total sous-classes en % de long. totale de classes
			Baignade	Logement	Navigation de plaisance		
Saskatchewan	1	81	81	-	-	81	100,0
	2	209	195	3	-	198	94,7
	3	3 708	354	2 985	113	3 452	93,0
	Total	3 998	630	2 988	113	3 731	93,3
Alberta	1	76	76	-	-	76	100,0
	2	220	138	9	2	149	67,7
	3	1 518	196	587	77	860	56,6
	Total	1 814	410	596	79	1 085	59,8
Colombie-Britannique	1	346	243	-	-	243	70,3
	2	1 782	345	51	-	396	22,3
	3	10 698	497	2 962	316	3 775	35,3
	Total	12 826	1 085	3 013	316	4 414	34,4
CANADA	1	1 607	1 425	-	31	1 456	90,6
	2	8 290	4 765	941	209	5 915	71,4
	3	75 284	7 588	50 431	1 717	59 736	79,4
	Total	3 998	630	2 988	113	3 731	93,3

(1) Dans la plupart des provinces, ces trois sous-classes englobent la majeure partie des sections de rivage offrant de fortes possibilités. Dans certaines province, la Colombie-Britannique notamment, d'autres sous-classes dominant, comme l'indique le tableau suivant.

Colombie-Britannique

Sous-classes considérées	% du total des rivages dans chaque classe		
	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Pêche à la ligne	0,4	3,1	17,0
Camping	6,3	19,5	20,6
Navigation en eau profonde	18,2	14,6	6,5
Observation	3,2	13,2	7,7
Faune des zones humides	0,0	20,6	4,4
TOTAL	28,3	71,0	56,2

TABLEAU 5

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Rivages répertoriés, par classes, situés dans des rayons de 40, 80, 121 et 161 kilomètre autour des régions métropolitaines de recensement

R.M.R.	(1) Rayons km (approx.)	Classes								(2)
		1	2	3	4	5	6	7	8	
(kilomètres)										
Saint-Jean (Terre-Neuve)	40	-	14	15	129	156	597	26	83	
	80	-	34	84	438	1 421	2 890	146	175	
	121	8	59	378	1 259	3 028	4 388	415	264	
	161	10	93	610	1 790	3 948	6 596	536	645	
Halifax	40	-	8	140	535	618	745	116	151	
	80	-	19	297	1 156	1 605	2 140	206	169	
	121	-	29	433	2 002	2 842	3 392	507	190	
	161	-	134	621	2 881	4 425	4 792	1 025	551	
Saint-Jean (Nouveau- Brunswick)	40	-	24	132	380	314	314	47	79	
	80	-	41	265	804	1 192	839	178	105	
	121	-	44	515	1 883	2 268	1 941	458	305	
	161	-	58	848	3 637	4 069	3 409	1 116	494	
Chicoutimi	40	-	14	168	247	551	487	45	16	
	80	-	29	561	1 134	2 199	2 653	95	32	
	121	-	48	1 057	2 186	4 021	5 497	219	16	
	161	-	74	2 509	3 841	6 417	7 950	286	72	
Montréal	40	5	22	287	279	181	25	39	148	
	80	7	77	824	857	525	73	62	203	
	121	12	253	1 785	2 060	1 596	439	88	228	
	161	51	510	3 427	4 004	3 206	1 014	158	292	
Québec	40	-	26	87	218	227	198	6	67	
	80	2	50	519	923	999	564	33	98	
	121	14	123	1 355	2 358	2 362	1 536	89	158	
	161	25	219	2 670	4 334	4 331	2 775	142	185	
Hamilton	40	-	-	3	37	194	6	-	100	
	80	4	47	54	196	554	38	3	271	
	121	33	114	111	317	721	53	3	327	
	161	75	148	251	690	1 054	127	3	368	
Kitchener	40	-	2	1	12	197	19	-	62	
	80	-	2	7	101	463	38	3	178	
	121	53	104	122	363	865	91	3	222	
	161	110	192	432	939	1 144	159	3	285	
London	40	2	-	5	10	105	7	-	10	
	80	37	10	30	94	291	17	3	26	
	121	63	215	171	287	723	30	3	143	
	161	72	328	254	496	892	80	3	234	
Ottawa	40	9	15	127	408	182	79	44	89	
	80	22	126	725	1 716	1 530	315	64	108	
	121	80	471	3 076	4 716	3 683	1 151	91	147	
	161	157	806	5 628	8 063	6 246	2 049	130	314	
St. Catharines	40	2	24	34	117	121	4	1	70	
	80	2	30	45	166	270	7	1	236	
	121	22	106	95	266	556	47	3	290	
	161	36	149	236	617	871	71	3	341	
Sudbury	40	5	14	164	1 395	535	370	24	40	
	80	8	77	1 325	7 350	3 143	1 147	38	47	
	121	24	221	4 181	13 599	6 981	2 433	72	70	
	161	47	457	7 692	19 574	10 601	3 719	96	113	
Thunder Bay (3)	40	-	38	183	514	120	68	3	68	
	80	-	47	590	1,517	545	132	3	68	
	121	-	47	656	1,752	582	150	3	69	

TABLEAU 5 (Suite)

R.M.R.	(1) Rayons km (approx.)	Classes								(2)
		1	2	3	4	5	6	7	8	
		(kilomètres)								
Toronto	40	-	-	9	10	8	7	-	106	
	80	14	28	79	212	234	22	-	234	
	121	45	93	370	779	949	88	-	359	
	161	85	251	1 353	3 045	2,267	522	34	403	
Windsor	40	-	44	24	32	16	15	16	53	
	80	25	228	145	133	104	16	16	69	
	121	38	234	180	174	134	16	16	83	
	161	67	238	186	203	172	17	16	83	
Winnipeg	40	-	4	22	169	113	1	-	114	
	80	-	39	641	539	341	55	31	116	
	121	14	112	1 177	1 113	947	237	69	121	
	161	19	197	1 930	3 023	2 779	1 025	249	124	
Regina	40	-	-	-	156	163	21	-	-	
	80	4	19	203	72	61	96	-	-	
	121	5	19	285	283	624	351	-	1	
	161	5	33	365	434	1 30	1 157	-	2	
Saskatoon	40	-	1	9	26	390	291	-	31	
	80	-	6	10	227	1 063	714	-	31	
	121	-	12	69	658	2 118	1 278	-	32	
	161	9	14	188	1 440	3 543	1 757	-	43	
Calgary	40	-	-	-	156	163	21	-	90	
	80	-	1	10	596	452	74	-	90	
	121	4	59	132	1 090	829	180	-	219	
	161	5	77	310	2 048	1 888	578	2	391	
Edmonton	40	-	4	10	400	203	13	-	21	
	80	10	14	176	1 239	912	147	-	89	
	121	10	14	265	2 398	2 766	904	18	90	
	161	13	43	383	3 687	6 312	1 684	20	100	
Vancouver	40	-	192	101	264	199	4	2	232	
	80	60	370	913	1 146	674	34	64	291	
	121	69	456	1 558	2 351	1 369	139	108	418	
	161	99	521	2 036	3 421	2 452	254	108	483	
Victoria	40	13	41	232	215	62	6	-	92	
	80	33	240	508	486	185	35	-	124	
	121	40	368	826	1 010	478	52	-	378	
	161	84	460	1 494	2 280	1 416	88	64	410	
(4) TOTAUX	40	36	487	1 757	5 553	4 680	3 296	369	1 722	
	80	228	1 534	8 011	21 102	18 763	12 046	946	2 760	
	121	534	3 401	18 779	42 949	40 442	24 393	2 180	4 130	
	161	987	5 049	33 979	72 199	69 925	39 973	3 997	6 002	
Longueur des rivages en % du total des rivages compris dans un rayon de (4) (%)		4,3	2,18	14,64	31,11	30,13	17,22	1,72	2,59	
161 km autour des R.M.R.										

- (1) Les rayons de 40, 80, 121 et 161 km correspondent à des rayons de 25, 50, 75 et 100 milles.
- (2) Les terres non classées peuvent comprendre des terrains livrés à une utilisation urbaine intensive se trouvant dans des municipalités de plus de 1,000 h, dans des zones militaires, des parcs nationaux, etc.
- (3) Les régions situées à l'extérieur du rayon de 40 kilomètres autour de Thunder Bay sont à l'extérieur de la zone couverte par l'Inventaire. Aucune donnée n'existe pour les régions situées à plus de 121 km.
- (4) Ces totaux ne tiennent pas compte du recoupage qui existe dans certains cas; ex. Toronto, Hamilton, Kitchener, St. Catharines, London et Windsor.

TABLEAU 6

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Sections de rivage appartenant aux classes 1 à 3
(premières sous-classes: baignade, logement, navigation de plaisance)
qui sont situées à l'intérieur du rayon de 121 km autour des régions
métropolitaines de recensement

Régions métropolitaines de recensement	Classe	Longueur totale classe	Sous-classes ¹			Longueur totale (sous- classes)	Total sous- classes en % de long. totale de classes
			Baignade	Logement	Navigation de plaisance		
Kilomètres							
Saint-Jean (Terre-Neuve)	1	8	-	-	-	-	-
	2	59	7	15	-	22	37,3
	3	378	122	68	3	193	51,1
	Total	445	129	83	3	215	48,3
Halifax	1	-	-	-	-	-	-
	2	29	28	-	-	28	96,6
	3	433	85	297	4	386	89,1
	Total	462	113	297	4	414	89,6
Saint-Jean (Nouveau- Brunswick)	1	-	-	-	-	-	-
	2	44	29	-	-	29	65,9
	3	515	77	218	30	325	63,1
	Total	559	106	218	30	354	63,3
Chicoutimi	1	-	-	-	-	-	-
	2	46	19	-	-	19	39,6
	3	1 057	123	804	10	937	88,6
	Total	1 105	142	804	10	956	86,5
Montréal	1	12	10	-	-	10	83,3
	2	253	196	9	-	205	81,0
	3	1 785	143	1 028	1	1 172	65,7
	Total	2 050	349	1 037	1	1 387	67,7
Québec	1	14	14	-	-	14	100,0
	2	123	39	56	-	95	77,2
	3	1 355	116	1 046	-	1 162	85,8
	Total	1 492	169	1 102	-	1 271	85,2
Hamilton	1	33	31	-	-	31	93,9
	2	114	74	-	-	74	64,9
	3	111	36	8	-	44	39,6
	Total	258	141	8	-	149	57,8
Kitchener	1	53	52	-	-	52	98,1
	2	104	67	-	-	67	64,4
	3	122	55	6	2	63	51,6
	Total	279	174	6	2	182	65,2
London	1	63	61	-	-	61	96,8
	2	215	57	-	-	57	26,5
	3	171	51	1	-	52	30,4
	Total	449	169	1	-	170	37,9

TABLEAU 6 (Suite)

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Sections de rivage appartenant aux classes 1 à 3
(premières sous-classes: baignade, logement, navigation de plaisance)
qui sont situées à l'intérieur du rayon de 121 km autour des régions
métropolitaines de recensement

Régions métropolitaines de recensement	Classe	Longueur totale classe	1			Longueur totale (sous- classes)	Total sous- classes en % de long. totale de classes
			Baignade	Logement	Navigation de plaisance		
			Kilomètres				
Ottawa-Hull	1	80	78	-	-	78	90,0
	2	471	427	11	-	438	93,0
	3	3 076	107	2 649	5	2 761	89,8
	Total	3 627	612	2 660	5	3 277	90,4
St. Catharines	1	22	22	-	-	22	100,0
	2	106	69	-	-	69	65,1
	3	95	34	-	4	38	40,0
	Total	223	125	-	4	129	57,8
Sudbury	1	24	24	-	-	24	100,0
	2	221	135	64	-	199	90,0
	3	4 181	275	3 805	4	4 084	97,7
	Total	4 426	434	3 869	4	4 307	97,3
Thunder Bay	1	-	-	-	-	-	-
	2	47	17	6	-	23	48,9
	3	656	87	506	2	595	90,7
	Total	703	104	512	2	618	87,9
Toronto	1	45	42	-	-	42	93,3
	2	93	79	1	2	82	88,1
	3	370	106	230	5	341	92,1
	Total	508	227	231	7	465	91,5
Windsor	1	38	38	-	-	38	100,0
	2	234	63	-	-	63	26,9
	3	180	97	1	1	99	55,0
	Total	452	198	1	1	200	44,2
Winnipeg	1	14	14	-	-	14	100,0
	2	112	92	-	-	92	82,1
	3	1 177	49	137	48	234	19,9
	Total	1 303	155	137	48	340	26,1
Regina	1	5	5	-	-	5	100,0
	2	19	19	-	-	19	100,0
	3	285	70	138	21	229	80,4
	Total	309	94	138	21	253	81,9
Saskatoon	1	-	-	-	-	-	-
	2	12	2	-	-	2	16,7
	3	69	11	41	-	52	75,4
	Total	81	13	41	-	54	66,7

TABLEAU 6 (Suite)

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Sections de rivage appartenant aux classes 1 à 3
(premières sous-classes: baignade, logement, navigation de plaisance)
qui sont situées à l'intérieur du rayon de 121 km autour des régions
métropolitaines de recensement

Régions métropolitaines de recensement	Classe	Longueur totale classe	1 Sous-classes			Longueur totale (sous- classes)	Total sous- classes en % de long. totale de classes
			Baignade	Logement	Navigation de plaisance		
Calgary	1	4	-	-	-	-	-
	2	59	-	-	-	-	-
	3	132	1	50	1	52	39,4
	Total	195	1	50	1	52	26,7
Edmonton	1	10	10	-	-	10	100,0
	2	14	12	-	-	12	85,7
	3	265	38	81	16	135	50,9
	Total	289	60	81	16	157	54,3
Vancouver	1	69	11	-	-	11	15,9
	2	456	34	17	-	51	11,2
	3	1 558	49	496	3	548	35,2
	Total	2 083	94	513	3	610	29,3
Victoria	1	40	7	-	-	7	17,5
	2	368	4	15	-	19	5,2
	3	826	33	275	8	316	38,3
	Total	1 226	44	290	8	342	27,9
TOTAUX	1	534	419	-	-	419	78,5
	2	3 201	1 469	194	2	1 665	52,0
	3	18 779	1 765	11 885	168	13 818	73,0
	Total	22 514	3 653	12 079	170	15 902	70,6

(1) Le rayon de 121 km (75 milles) constitue la zone d'utilisation quotidienne; ceci illustre le genre de sommaire qu'on peut tirer du système S.I.G.C

TABLEAU 7

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Sections de rivage offrant des possibilités fortes et modérées comprises dans un rayon de 121 km autour des R.M.R.; population et densité de population

R.M.R.	Population (en milliers) (Recensement du 1971)	Densité de population R.M.R. (pop./km.car.)	Longueur de rivage	
			fortes poss. classes 1, 2, 3	poss. modérées classes 4 et 5
			(kilomètres)	
Saint-Jean (Terre-Neuve)	132	157	445	4 288
Halifax	223	321	462	4 843
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)	107	72	559	4 151
Chicoutimi	134	317	1 105	6 207
Montréal	2 743	1 026	2 050	3 656
Québec	481	530	1 492	4 720
Hamilton	449	439	258	1 091
Kitchener	277	400	279	1 228
London	286	158	449	1 010
Ottawa-Hull	603	317	3 627	8 443
St. Catharines	303	298	224	822
Sudbury	155	102	4 426	20 579
Thunder Bay	112	167	704	2 334
Toronto	2 628	724	507	1 728
Windsor	259	315	452	308
Winnipeg	540	775	1 303	1 060
Regina	141	168	309	907
Saskatoon	126	1 336	80	2 776
Calgary	403	999	194	1 918
Edmonton	496	129	290	5 163
Vancouver	1 082	389	2 083	3 721
Victoria	196	401	1 234	1 488

(1) Le rayon de 121 km (75 milles) constitue la zone d'utilisation quotidienne.

TABLEAU 8

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Ventilation des rivages répertoriés dans les classes 1 à 3, par région

(1) Région	Total (Km)	(2) Total régional en % du total pour le Canada	Rivages dans les classes 1 à 3 (Km)	Rivages dans les classes 1 à 3 en % du total régional	Rivages dans les classes 1 à 3 en % du total pour le Canada dans les classes 1 à 3
Atlantique	103 989	18,1	10 985	10,5	12,9
Centre	242 742	42,4	51 727	21,3	60,7
Prairies	149 506	26,1	9 644	6,5	11,3
Colombie- Britannique	75 475	13,2	12 827	17,0	15,1
CANADA	571 712	100,0	85 183	14,9	100,0

(1) Atlantique: Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse et
Nouveau-Brunswick
Centre: Québec et Ontario
Prairies: Manitoba, Saskatchewan et Alberta

(2) Les rivages considérés ici sont ceux touchés par le programme de l'Inventaire.

TABLEAU 9

APTITUDES RECREATIVES, I.T.C.

Régions non classées comprises dans les secteurs de l'inventaire, par province

Province Area (1)	T.-N.	I.-P.-E.	N.-E.	N.-B.	Québec	Ontario	Manitoba	Sask.	Alberta	C.-B.	CANADA
	(hectares)										
Régions urbaines (2)	30 584	5 030	38 038	40 212	83 012	268 710	25 949	29 236	72 138	123 384	725 293
Parcs provinciaux	0	0	0	0	0	0	0	78	0	0	78
Parcs nationaux	39 077	0	133 136	0	0	0	0	363 580	1 847 128	433 434	2 816 355
Régions marines (3)	1 500	92	1 577	152	3 419	2 685	1 292	1 498	1 092	1 187	14 494
Régions non cartographiées (4)	2 425	0	4 005	118 725	504	1 264	2 689 547	239 466	255 576	16 068	3 327 580
Totaux (5)	82 585	5 121	176 756	159 089	86 935	272 659	2 716 788	633 857	2 175 934	74 074	6 683 800

- (1) La définition des régions et la méthode d'inventaire peut varier d'une province à l'autre et selon les secteurs de l'inventaire.
- (2) Terres livrées à une utilisation urbaine intensive ou comprises dans le territoire de municipalités de plus de 1,000 h. Ne correspondent pas toujours aux zones urbaines définies pour les autres secteurs de l'inventaire.
- (3) Résultats des écarts dans le tracé des rivages pour les deux secteurs couverts par le système d'information géographique du Canada (aptitudes récréatives et longueur du rivage) nécessaires à la préparation des données du rapport.
- (4) Peut comprendre les parcs, bases militaires, régions urbaines, etc. selon la méthode employée dans chaque province, ainsi que les secteurs à l'extérieur de la zone inventoriée mais visibles sur les cartes 1:250 000 S.N.R.C.
- (5) Les différences dans les totaux s'expliquent par le fait que les chiffres ont été arrondis.

ANNEXE

Résumé de la classification des terres selon leurs possibilités pour la récréation.¹

On distingue sept classes de terres suivant l'intensité de leur emploi pour la récréation extérieure ou la quantité de récréation extérieure à laquelle elles pourraient se prêter de façon continue par unité de terre par année sous d'excellentes conditions de marché.

La quantité peut être mesurée par le nombre d'unités-visiteur, l'unité-visiteur étant n'importe quelle partie raisonnable d'une période de 24 heures pendant laquelle une personne utilise une unité de terre pour la récréation.

L'expression excellentes conditions de marché implique une demande et une accessibilité uniformes pour toutes les régions, ce qui signifie que l'emplacement par rapport aux centres de population et à l'accessibilité actuelle n'intervient pas dans le classement.

On reconnaît des formes intensives et des formes extensives de récréation. Les premières sont celles pour l'exercice desquelles on peut recevoir un grand nombre de personnes par unité d'étendue, et les secondes, celles pour l'exercice desquelles il faut une étendue assez grande par personne.

Voici quelques éléments importants qui touchent le classement.

- L'inventaire a pour but de fournir une bonne évaluation de la qualité, et la répartition des ressources naturelles qui se prêtent à la récréation et que l'on trouve sans les parties colonisées du Canada.
- L'inventaire a essentiellement un caractère de reconnaissance fondé sur l'interprétation de photographies aériennes, sur des contrôles effectués sur place et sur les données disponibles de sorte qu'il faudra interpréter les cartes en conséquence.
- La classification utilisée dans l'inventaire a été conçue en conformité des préférences actuelles de la masse en matière de récréation extérieure dans les territoires non urbains. Les régions urbaines (à population généralement supérieure à 1,000 habitants et possédant un caractère urbain permanent) ainsi que quelques régions industrielles non urbaines ne sont pas classées.
- La terre est classée d'après ses aptitudes naturelles dans les conditions actuelles, qu'elle soit dans son état naturel ou dans un état modifié. Cependant, on ne fait aucune hypothèse concernant ses possibilités dans le cas où elle subirait d'autres modifications artificielles importantes.
- On suppose pour toutes les régions la pratique d'une bonne gestion et d'une bonne mise en valeur de la terre qui se prête à la récréation compte tenu des aptitudes naturelles de chaque région.
- Les surfaces d'eau ne sont pas classées directement. Leur valeur récréative s'ajoute à celle de l'unité de rivage ou de terre avoisinante.
- On indique les possibilités de récréation offertes par la présence de faune et de poissons de pêche sportive dans une région lorsque l'on possède des données sûres: cependant, le classement ne traduit pas la productivité biologique de la région. Les possibilités pour la faune sont indiquées dans une série parallèle de cartes.

¹ Tiré de Inventaire des terres du Canada, Potentiel des terres à des fins récréatives. Rapp. No. 6, 1969, ministère de l'Expansion économique régionale.

Classes

1 - TERRES OFFRANT DE TRES FORTES POSSIBILITES POUR LA RECREATION EXTERIEURE
Ces terres sont naturellement aptes à donner lieu de façon continue à la pratique annuelle totale très élevée d'une ou de plusieurs formes intensives de récréation. Elles devraient pouvoir se prêter à un degré d'utilisation comparable à celui que l'on trouve dans une excellente et grande plage ou dans une pente de ski de réputation nationale.

2 - TERRES OFFRANT DE FORTES POSSIBILITES POUR LA RECREATION EXTERIEURE
Ces terres sont naturellement aptes à donner lieu de façon continue à la pratique annuelle totale élevée d'une ou de plusieurs formes intensives de récréation.

3 - TERRES OFFRANT DES POSSIBILITES MODEREMENT FORTES POUR LA RECREATION EXTERIEURE
Ces terres sont naturellement aptes à donner lieu de façon continue à la pratique annuelle totale modérément élevée de formes généralement intensives ou modérément intensives de récréation.

4 - TERRES OFFRANT DES POSSIBILITES MODEREES POUR LA RECREATION EXTERIEURE
Ces terres sont naturellement aptes à donner lieu à la pratique annuelle totale modérée de formes généralement extensives de récréation.

5 - TERRES OFFRANT DES POSSIBILITES MODEREMENT FAIBLES POUR LA RECREATION EXTERIEURE
Ces terres sont naturellement aptes à donner lieu à la pratique annuelle totale modérément faible de formes extensives de récréation.

6 - TERRES OFFRANT DE FAIBLES POSSIBILITES POUR LA RECREATION EXTERIEURE
Ces terres n'ont pas les qualités naturelles ni les caractères importants nécessaires pour les faire ranger dans une classe supérieure mais elles sont naturellement aptes à donner lieu à la pratique annuelle totale faible de formes extensives de récréation.

7 - TERRES OFFRANT DE TRES FAIBLES POSSIBILITES POUR LA RECREATION EXTERIEURE
Ces terres n'offrent à peu près aucune possibilité pour la pratique de formes populaires de récréation. Cependant, elles peuvent offrir quelques possibilités pour des formes d'activité très spécialisées possédant un certain caractère récréatif ou elles peuvent simplement offrir du terrain découvert.

Sous-classes

Les sous-classes indiquent les types de caractères qui offrent des possibilités pour la récréation. Ces caractères constituent toutefois des aspects avantageux de la terre et la classification n'indique pas de limites d'emploi. Des caractères peuvent parfois être omis d'une unité soit à cause de la nécessité de se limiter à trois caractères, soit parce que leur présence était inconnue ou qu'elle n'avait pas été confirmée.

Le degré dans lequel ces caractères pris ensemble sont jugés aptes, à donner lieu de façon continue à la pratique de la récréation, détermine le choix de la classe. L'ordre dans lequel ils sont énumérés correspond à celui de leur importance. Il peut arriver que les caractères secondaires soient à peu près sans importance et la classe attribuée à une unité ne devrait pas être considérée comme indiquant les possibilités d'un caractère de deuxième ou de troisième ordre.

Ces sous-classes sont les suivantes:

- A - Terre permettant d'accéder à des eaux qui offrent des possibilités pour la pêche à la ligne ou l'observation in natura de poisson de pêche sportive.
- B - Rivage permettant la récréation de famille sur la plage. Pour les unités entrant dans des classes élevées, cela comprendra le bain. Pour les classes 4 et 5, il se peut que les formes de récréation doivent, à cause de la basse température de l'eau ou d'autres limitations, se pratiquer seulement en terrain sec.
- C - Terre donnant sur des voies d'eau qui se prêtent appréciablement au canotage et permettant d'y accéder directement.
- D - Rivage donnant accès à des eaux assez profondes pour la natation ou l'amarrage et la mise à l'eau des bateaux.
- E - Terre couverte d'une végétation ayant une valeur récréative.
- F - Chute d'eau ou rapide.
- G - Vue d'un glacier important.
- H - Site historique ou préhistorique.
- J - Aire se prêtant particulièrement bien au ramassage et à la préparation de collections d'articles d'intérêt populaire.
- K - Rivage ou terre haute convenant au campisme organisé et possédant d'habitude d'autres motifs d'attrait.
- L - Caractères intéressants dus aux formes de terrain autres que les formations rocheuses.
- M - Présence de multiples petites surfaces d'eau ou de cours d'eau permanents dans des aires de terres hautes.
- N - Terre (rivage surtout) qui se prête à la récréation de famille ou à d'autres formes de récréation et au campisme ainsi qu'au caravanisme.
- O - Terre permettant l'observation in natura de la faune des terres hautes.
- P - Aires manifestant des éléments de paysage culturel, variés et intéressants au point de vue agricole, industriel ou social.
- Q - Aires à relief varié ou manifestant des rapports terre-eau qui font ressortir les possibilités de récréation extérieure telles que le tourisme à pied et l'étude de la nature ou l'appréciation de la région au point de vue esthétique.
- R - Formations rocheuses intéressantes.
- S - Ensemble de pentes, d'état de la neige et de climat qui se prête à la pratique du ski de descente.
- T - Sources thermales.
- U - Rivage donnant sur des eaux qui se prêtent à la pratique de la voile ou du bateau en eau profonde.
- V - Point ou aire avantageux offrant une vue remarquable compte tenu de la classe de l'unité (ou des unités) qui les renferme, ou un couloir ou une autre aire qui offre de nombreux points de vue.
- W - Terre qui se prête à l'observation in natura de la faune des zones humides.
- X - Caractères divers qui offrent des possibilités pour la récréation.
- Y - Rivage permettant l'accès à des eaux qui conviennent pour des formes populaires de promenade en bateau pour la famille.
- Z - Aires manifestant des structures importantes, permanentes, non urbaines, dues à la main de l'homme et ayant une valeur récréative.

PUBLICATIONS DE L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA

- Rapport no. 1. Objectifs, portée et organisation
58 p., rév. 1970.
- Rapport no. 2. Classification des sols selon leur aptitude à la production agricole,
16 p., Réimp. 1972.
- Rapport no. 3. Les climats du Canada et l'agriculture,
(en réimpression) 27 p., 24 cartes, 1966.
- Rapport no. 4. Productivité forestière des terres,
69 p., 2^e éd., rév. 1970.
- Rapport no. 5. The Economics of Plantation Forestry in Southern Ontario, D.V. Love and J.R.M. Williams. 46 pp. 1968
- Rapport no. 6. Potentiel des terres à des fins récréatives, 110 p., 70 photographies, 2 exemples de cartes, 1970.
- Rapport no. 7. Faune 30 p., similigravure et couleur, illustrations, 1970.
- Rapport no. 8. Soil Capability for Agriculture in Nova Scotia, 45 p., cartes et tableaux, 1970.
- Rapport no. 9. Landowners and Land Use in the Tantramar Area, New Brunswick, 195 p., 1968.
- Rapport no. 10. Possibilités des terres pour l'agriculture 27 p., avril 1976.
- Rapport no. 11. Terres agricoles et centres urbains, E.W. Manning et J.D. McCuaig, 2 cartes, 14 p., 1977.
- Rapport no. 12. Inventaire des terres du Canada en perspective W.E. Reese, 40 p., 1977.
- Rapport no. 13. Computer Processing of LANDSAT Data for CLI Land-Use Mapping, J. Schubert, 72 p., 1978.

Offertes gratuitement par la Direction générale des terres écrire à:

Equipe d'information du S.G.E.
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0E7